



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 mars 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 70
Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur François DESEILLE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur David HAEGY	
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur François SARRON-PILLOT
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Philippe SCHMITT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Commission d'appel d'offres - Election des membres suite vacance de poste

Conformément aux dispositions des articles L. 1411-5 et L.1414-2 du code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres doit être composée par le président ou son représentant et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Des suppléants sont élus selon les mêmes modalités en nombre égal à celui des membres titulaires.

Suite à la délibération du 16 décembre 2021, la commission d'appel d'offres de Dijon métropole est composée comme suit :

Membres titulaires : Mme Martin-Gendre, Mr Falconnet, Mr Dodet, Mr Grimpert et Mr Bourguignat

Membres suppléants : Mme Rabut, Mr Girard, Mr Dubuet, Mr Bourny et Mr Chevalier.

Monsieur Dubuet ayant démissionné de son mandat de Maire de la commune de Flavignerot, Mr François Sarron-Pillot, maire nouvellement élu le 3 février dernier, a été désigné en qualité de conseiller métropolitain.

Le poste de délégué suppléant occupé par Monsieur Dubuet étant vacant, il est proposé de pourvoir à son remplacement.

Vu l'article D. 1411-3 du code général des collectivités territoriales disposant que les membres de ces commissions (CAO et CDSP) sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus forte reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Vu les articles L. 2121-21 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales qui disposent par ailleurs que le conseil métropolitain peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin,

il convient donc de procéder à l'élection de l'intégralité des membres de la commission d'appel d'offres.

Se portent candidats en qualité de membres titulaires : Mme Martin-Gendre, Mr Falconnet, Mr Dodet, Mr Grimpert et Mr Bourguignat, et candidats en qualité de membres suppléants : Mme Rabut, Mr Girard, Mr Sarron-Pillot, Mr Bourny et Mr Chevalier.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de ne pas recourir à l'unanimité** au scrutin secret pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appels d'offres,
- **de procéder à l'élection** des membres de la commission d'appel d'offres selon la composition suivante :

5 membres titulaires	5 membres suppléants
Madame Martin-Gendre Monsieur Falconnet Monsieur Dodet Monsieur Grimpert Monsieur Bourguignat	Madame Rabut Monsieur Girard Monsieur Sarron-Pillot Monsieur Bourny Monsieur Chevalier

Résultat du vote, à main levée, de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres

Nombre de votants : 84

Absentions : 0

Suffrage exprimé : 84

Nombre de voix pour : 84

Nombre de voix contre : 0

Sont élus :

Membres titulaires : Mme Martin-Gendre, Mr Falconnet, Mr Dodet, Mr Grimpert et Mr Bourguignat

Membres suppléants : Mme Rabut, Mr Girard, Mr Sarron-Pillot, Mr Bourny et Mr Chevalier